



Mercredi 3 juillet 2019

Communiqué de presse

Un ministre aux abois

Alors que la mobilisation ne faiblit pas en dépit des tentatives d'intimidations et des pressions qui se multiplient ces derniers jours, Jean-Michel Blanquer continue de traiter les revendications des personnels avec mépris. Ce soir, il franchit un cap en méprisant à la fois la mobilisation des personnels, le travail des jurys et celui des élèves.

Les menaces d'un retrait de salaire de 15 jours si les professeurs ne rendent pas leurs copies à temps sont totalement illégales et témoignent de la volonté ministérielle de gouverner par la menace. Qui peut encore croire que la confiance soit la boussole de ce Ministre ?

Jean-Michel Blanquer annonce également un dispositif (attribution d'une note du contrôle continu en lieu et place de la note d'examen) qui relève clairement du bricolage et qui n'a d'autre objectif que de pouvoir afficher, aux yeux de l'opinion, une remise des résultats semblable aux années précédentes. En réalité, le Ministre remet gravement en cause la souveraineté des jurys, et donc, une nouvelle fois, le travail des personnels. Par cette décision, il crée aussi les conditions d'une rupture d'égalité entre les candidats : certains élèves auront un bac lié aux épreuves finales, d'autres un bac lié au contrôle continu ; certains élèves pourraient être convoqués au rattrapage alors qu'ils sont peut-être admis. En définitive, en conditionnant le bac 2019 au contrôle continu, le Ministre donne un avant-goût de ce que sera le bac Blanquer : un bac inégalitaire.

Le SNES-FSU dénonce cette nouvelle provocation : jamais un Ministre n'avait été si loin dans l'affrontement avec les personnels, au mépris des enjeux fondamentaux du service public d'Éducation.

Le SNES-FSU soutient tous les collègues, mobilisés sur le baccalauréat qui seraient menacés et, en cas de sanction, les assistera dans leur recours et appellera toute la profession à soutenir financièrement les grévistes.